

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise
Centre Communal d'Action Sociale

DECISION DU PRESIDENT N°2024/25

OBJET : Repas des Aînés du 02 juin 2024 – restauration Beaufls Traiteur

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Méry-sur-Oise ;

Agissant en vertu de la délibération n°2020/16 du Conseil d'Administration du 9 septembre 2020, complétée par délibération n°2021/30 du 9 décembre 2021, portant délégation de pouvoirs ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

CONSIDERANT que par délibération n°2020/16 visée ci-dessus, le Conseil d'administration a délégué à son Président la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée prévue aux articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-8 du Code de la Commande Publique ;

CONSIDERANT que le CCAS de Méry-sur-Oise organise le dimanche 02 juin 2024, à La Luciole, le repas dit « repas d'été » à destination des personnes âgées de la commune ;

CONSIDERANT que le CCAS propose à cette occasion un repas festif aux seniors inscrits à cet évènement ;

CONSIDERANT la recherche de prestataires et les propositions reçues ;

CONSIDERANT que la proposition reçue de l'EIRL Beaufls Traiteur, sise 119 place de l'Hôtel de Ville 60230 Chambly, représentée par son responsable monsieur Romain Beaufls, correspond le mieux à ce qui est attendu et rentre dans le budget alloué, voté par le Conseil d'administration ;

DECIDE

Article 1^{er} : De convenir avec l'entreprise « Beaufls Traiteur » l'organisation et la fourniture de la restauration du repas d'été des Aînés prévu le dimanche 02 juin 2024, à La Luciole, pour un montant TTC de 9 906,20 €, conformément au devis présenté n°DE00002311.

Article 2 : Le CCAS s'acquittera de la somme due sur présentation d'une facture accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

Article 4 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise :

- à monsieur le Préfet du Val d'Oise
- à L'EIRL Beaufile Traiteur
- à la Trésorerie de l'Isle-Adam
- au CCAS

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Méry-sur-Oise, le 07 mai 2024



Le Président,

Pierre-Edouard EON
Maire de Méry-sur-Oise

EIRL Beaufls Traiteur

119 Place de L'Hotel de ville
60230 CHAMBLY
Tél : 01.34.64.86.79
Tél portable : 06.27.63.13.42
Site web : www.beaufls-traiteur.fr
Email : contact@beaufls-traiteur.fr

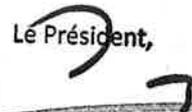
Madame Crespin
Mairie De Méry sur Oise
14, Avenue Marcel Perrin
95540 MERY SUR OISE

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
DE00002311	11/03/2024	CL00099	10/04/2024	Chèque à 30 jours	

Code	Description	Qté	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
	Livraison le 02/06/2024 à 10h00, La Luciole					
	Tables, nappage et serviettes installés par vos soins					
	Apéritif 12h30					
AR00013	Cocktail 4 Pièces par personne Pic radis crevette-menthe Grenaille caviar de harengs Sable parmesan et jambon italien Navette rumsteck sucrine wasabi	180,00	4,40		792,00	10,00
AR00038	Cocktail de jus de fruits litre (mangue, maracuja, goyave, vanille gousse)	10,00	6,50		65,00	10,00
AR00129	Menu: Entrée: Filet de rouget, sauce aux herbes, bouquet de mâche Plat: Lotte sauce safran, risotto crémeux, flan de légumes niçois Duo de fromages et mesclun Dessert: Café gourmand (Mini Paris-Brest, Mini moelleux chocolat, Macaron, Opéra)	180,00	37,00		6 660,00	10,00

095-269500799-20240516-3-AU

Réception par le Préfet : 16-05-2024

Description	Qté	P.U. HT	% Publication	Montant HT	TVA
<i>Vaisselle, Pains et Services compris</i>					
AR00095					
Forfait vin (1 bouteille pour 3 personnes) Rouge: Brouilly La Grande de Beaune Blanc: Bourgogne Aligoté Vignot Rosé: Gérard Bertrand	180,00	5,60		1 008,00	20,00
AR00032					
Forfait Evian et badoit 1 bouteille pour 3 personnes (bouteille plastique)	180,00	1,30		234,00	10,00
AR00064					
Etuve	1,00	125,00		125,00	10,00
AR00049					
Livraison	1,00	30,00		30,00	10,00
<p><i>"Lu et approuvé, bon pour accord"</i></p> <p>Le Président,  Pierre-Edouard EON Maire de Méry-sur-Oise</p> 					

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Taux	Base HT	Montant TVA
10	7 906,00	790,60
20,00	1 008,00	201,60

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)

Total HT	8 914,00
Remise 0,00%	0,00
Total HT Net	8 914,00
Total TVA	992,20
Total TTC	9 906,20
Net à payer	9 906,20 €